

Jean-Baptiste André Godin à Eugène Bonnemère, 27 mai 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 1 p. (455v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène Bonnemère, 27 mai 1881, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (21)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50492>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 mai 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Bonnemère, Eugène \(1813-1893\)](#)
Lieu de destination 31, rue de Boulogne, Paris
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin remercie Bonnemère d'avoir cherché un candidat pour l'emploi de rédacteur du journal *Le Devoir*. Il l'informe qu'il a résolu de faire un essai avec Fortis. Il l'avertit qu'il écrit à Gastineau.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Emploi](#)

Personnes citées

- [Fortis, Edmond](#)
- [Gastineau \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Brux 17 mai 18

Cher M. Bonnemare,

Je vous remercie de
l'expressément avoir laissé
nos vues être jugées par
le Comité de coordination
pour "le Barail". Mais le
ch. Comité de coordination
a tenté une état avec
le Comité.

Si cela ne convient pas
je serai tout disposé
à faire compte de l'op-
position que nous me-
saurons.

Y a-t-il par le moins

M. Bonnemare

comme à M. Gastineau
pour l'informe de la
situation.

Bien à vous.

Emile